

Affaires courantes

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LES PROGRAMMES SOCIAUX

L'hon. Herb Gray (Windsor—Ouest): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition de quelque 100 noms. Toutefois, elle ne fait que représenter un ensemble de pétitions contenant environ 25 000 noms, provenant de toutes les parties du pays et recueillis par la Fédération nationale des retraités et citoyens âgés. Ces autres pétitions seront présentées lorsqu'elles auront été certifiées.

La pétition que je présente aujourd'hui, comme les autres, demande au gouvernement d'abandonner ses dispositions de récupération de la pension de vieillesse et des allocations familiales, et j'espère que le gouvernement écoutera cette requête de dizaines de milliers de Canadiens.

VIA RAIL

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition de nombreux habitants de la vallée de l'Outaouais, qui s'élèvent contre l'élimination du train partant de Montréal et passant par Ottawa, Arnprior, Pembroke, Petawawa, Chalk River, North Bay, avant de continuer vers l'ouest, car ce train est très utilisé. Il faut parfois mettre des passagers dans le wagon-bar parce qu'il ne reste pas de place ailleurs, et le premier ministre a dit qu'il fallait utiliser le train sinon on le perdrait. Les pétitionnaires disent qu'il est utilisé et qu'il doit rester en service. Ils sont très mécontents, d'autant plus qu'ils estiment que VIA Rail ne dit pas la vérité aux gens lorsqu'ils téléphonent pour des réservations. Ils se font dire que le train est déjà plein, alors que VIA prétend qu'il n'est pas utilisé. C'est pour cela qu'il sera supprimé à compter du 15 janvier. En leur nom, je proteste vigoureusement contre la suppression de ce train et les informations que VIA Rail donne aux clients éventuels. . .

M. le Président: Je pense que le député a fait valoir son point de vue.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je désire, conformément à l'article 36 du Règlement, présenter des pétitions au nom de plus de 200 habitants du sud de la Colombie-Britannique

continentale, soit de New Westminster, Burnaby et Surrey.

Ces pétitionnaires s'inquiètent des coupes qui seront pratiquées dans le service de transport ferroviaire de voyageurs à VIA Rail et ils disent que ce service est essentiel pour beaucoup de Canadiens et qu'il existe au Canada depuis plus de 100 ans.

Ils craignent que ces coupes n'entraînent de graves réductions du service de transport ferroviaire de voyageurs et que l'entretien, la sécurité et les emplois en souffrent. Ils demandent au Parlement de maintenir le réseau actuel de VIA Rail, d'améliorer son équipement et de lui garantir un appui suffisant pour qu'il puisse s'acquitter de son vrai mandat qui est d'offrir des services de transport ferroviaire aux Canadiens.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui, conformément à l'article 36 du Règlement, afin de présenter une pétition au nom des électeurs de ma circonscription de Lambton—Middlesex, et plus particulièrement des régions de Park Hill et Nelson Craig, qui exhortent le Parlement à rejeter la taxe sur les produits et services.

J'ai également deux autres pétitions de gens d'autres régions de l'Ontario, que je voudrais déposer en même temps.

LA POLLUTION

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, j'ai l'honneur une fois de plus d'intervenir dans cette enceinte, conformément à l'article 36 du Règlement, afin de présenter une pétition au nom de plusieurs centaines d'autochtones Chippewas et Patawanamees des Premières nations et d'autres habitants de Kent, qui se tourmentent à propos du mépris total du gouvernement pour leurs droits. J'exhorte le Parlement à assumer ses responsabilités à l'égard de centaines de milliers de Canadiens et d'Américains vivant le long du lac Saint-Clair et à mettre un terme aux travaux de dragage au large de l'île Seaway et au déversement de sédiments pouvant être dangereux dans les eaux du lac Saint-Clair en attendant les résultats d'une audience complète et publique sur les répercussions écologiques des activités en question.

L'AGRICULTURE

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui, comme je l'ai fait tant de fois déjà, pour présenter une pétition venant de certains agriculteurs de la Saskatchewan qui déplorent que le gouvernement ait retiré à la Commission canadienne du blé son droit de regard sur la commercialisation de l'avoine. Ils prétendent que ni le comité consultatif de la Commission canadienne du blé ni les principales associations agricoles de l'Ouest n'ont été consultés. Ils